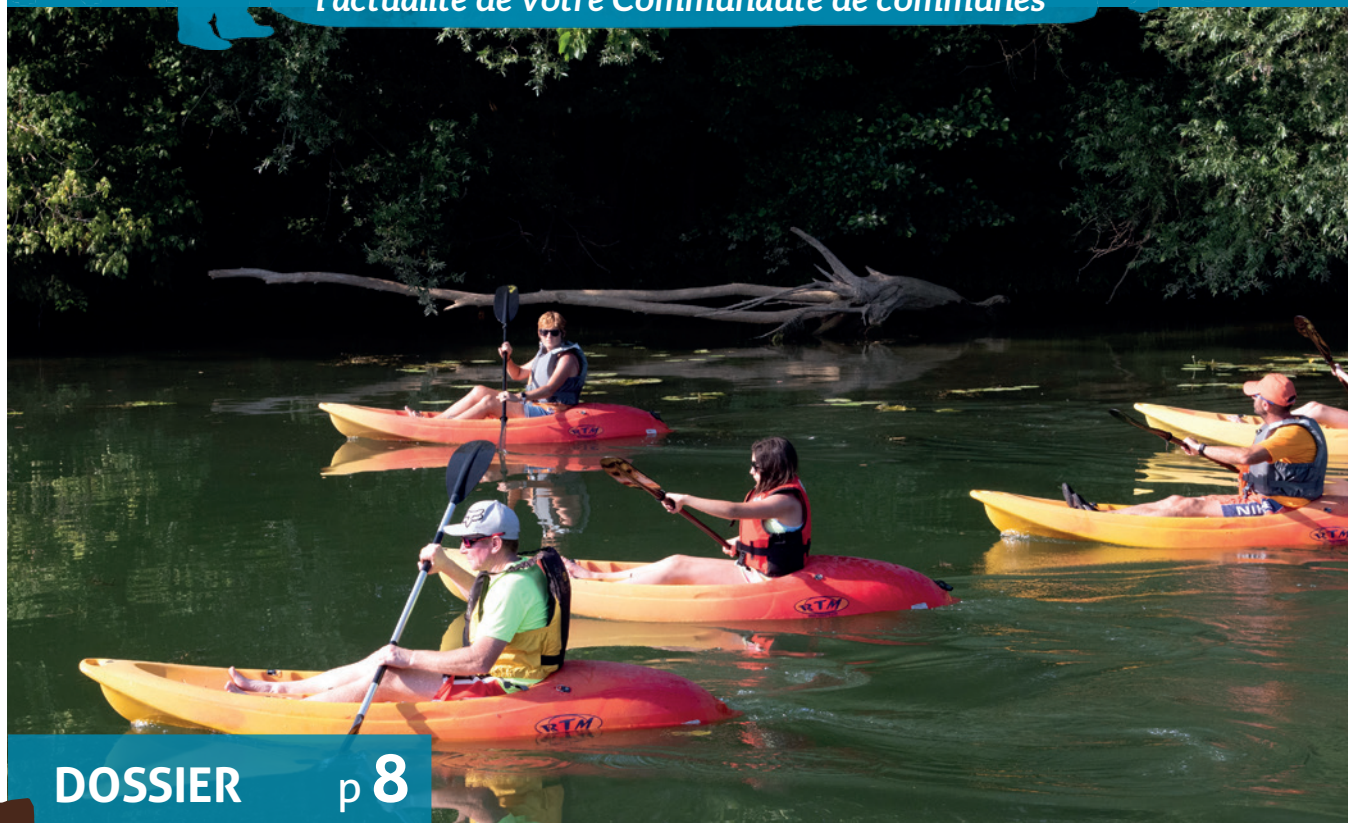


SAÔNE DOUBS BRESSE

1^{er}
semestre
2022



l'actualité de votre Communauté de communes



DOSSIER p 8

Grandes fêtes de l'eau, du vélo et de la gastronomie



p 4

**RETOUR SUR LES AIDES
ATTRIBUÉES AUX ENTREPRISES
LORS DE LA CRISE SANITAIRE**



p 5

**UN NOUVEAU RELAIS
DE PROXIMITÉ AVEC
LES SERVICES PUBLICS
À SAINT-MARTIN-EN-BRESSE**



p 6

**PAROLE AU NOUVEAU
DIRECTEUR DU CENTRE
DE LOISIRS 4-11 ANS**



Directrice de publication : Brigitte Béal, présidente de la Communauté de communes Saône Doubs Bresse
Comité de rédaction : Brigitte Béal, Alain Legros, Maryse Colas, Jean-Michel Le Mechec, Laurent Morère, Quentin Marty-Quinternet
Rédaction, création et mise en page : Narrativ / Nicolas Bezin - 03 58 93 27 92 / Impression : S2e Impressions
Crédits photo : ©Saône Doubs Bresse, ©iStock photos, ©Aurélien Ibanez, ©Jean-Claude Menand, ©Jacques Goubin, ©Christophe Fouquin
©Chalon balade, ©Joël Métails

Édito

1^{er}
semestre
2022

Chers lecteurs,

En cette première édition 2022 du bulletin communautaire, je veux rendre hommage à Jean-Claude MENAND, disparu en début d'année. Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la communication, il a été à l'origine des précédents numéros de ce magazine d'information. Passionné de photo, il nous laisse en souvenir les images qui ont illustré nos bulletins communautaires. Ouvert aux nouvelles technologies, il a permis le déploiement de l'application Intra-Muros sur les communes de Saône Doubs Bresse. En remerciement des services rendus au sein de notre collectivité, permettez-moi de lui dédier cette publication.

Cette édition de printemps annonce les temps forts de la saison estivale qui sera riche en activités et événements et qui permettront à chacun de profiter des richesses de notre beau territoire.

Vous trouverez également l'action de la Communauté de communes pour améliorer le quotidien de ses habitants, l'ouverture d'un nouvel espace France Services à Saint-Martin-en-Bresse en est une belle illustration.

Vous mesurerez aussi l'engagement de Saône Doubs Bresse auprès des entreprises et commerces du territoire grâce au bilan des aides économiques qui ont été allouées en période de crise sanitaire.

Comme vous le constaterez dans ces pages, la Communauté de communes est attractive, solidaire et prépare l'avenir de son territoire. Le fascicule intégré à cette édition vous permettra de comprendre la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), véritable outil de planification au service de l'aménagement du territoire de Saône Doubs Bresse pour les 10 à 15 prochaines années.

Bonne lecture.

Jean-Claude Menand

Brigitte Béal

Présidente de la Communauté de communes



Retour sur les aides attribuées aux entreprises lors de la crise sanitaire

Au cœur de la crise sanitaire, de l'automne 2020 à l'automne 2021, l'intercommunalité a soutenu les entreprises du territoire à travers 2 types de subventions :

- Une aide à la trésorerie pour les établissements ayant fait l'objet d'une fermeture administrative,
- Une participation aux investissements prévus par les sociétés



AIDES À LA TRÉSORERIE

Pour les établissements ayant fait l'objet d'une fermeture administrative

31 752 € d'aides directes

à la perte de chiffre d'affaires

13 entreprises bénéficiaires

Réparties sur 6 communes du territoire

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS SOUTENUS

Hôtellerie-restauration, salons de coiffure, esthéticiennes, association, traiteurs

Cette aide à la trésorerie était complémentaire aux aides de l'Etat et ont permis de financer une partie des charges qui pesaient sur les entreprises en période de crise.



SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS

71 541 € de subventions attribuées

pour 259 493 € HT d'investissements de la part des entreprises

15 entreprises bénéficiaires

Réparties sur 9 communes du territoire

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS SOUTENUS

Hôtellerie-restauration, traiteurs, travaux publics, épicerie, garagistes, charpentier, vente directe de produits locaux.

Ce soutien financier a participé au développement et à l'attractivité des entreprises dans une période difficile. Une partie des aides a été investie en local auprès d'artisans et prestataires du territoire.

Au total, 103 293 € d'aides économiques ont été versées au titre du Fonds Régional des Territoires, dont 23 690 € proviennent du budget de la Communauté de communes et 79 603 € de la Région Bourgogne Franche Comté.

Un nouveau relais de proximité avec les services publics à Saint-Martin-en-Bresse

Un nouvel espace France Services a ouvert à Saint-Martin-en-Bresse le 14 février 2022. L'objectif est de couvrir tout le territoire de la Communauté de communes afin de se rendre accessible à l'ensemble de ses habitants. Par ailleurs, un service itinérant garantira la présence des agents dans 4 autres villages de l'intercommunalité.

L'espace France Services est destiné à accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et les télé-procédures. Il se situe à Saint-Martin-en-Bresse, dans des locaux mis à disposition par la commune et partagés avec l'agence postale. Les agents informent, orientent et mettent en relation les visiteurs avec les services publics nationaux tout en les aidant sur l'utilisation des outils numériques.

TOUS LES DOMAINES DE LA VIE COURANTE SONT CONCERNÉS

EMPLOI, RETRAITE, FAMILLE, SOCIAL, SANTÉ, ALLOCATIONS, LOGEMENT, ÉNERGIE, ACCÈS AU DROIT, PRIMES DE RÉNOVATIONS, IMPÔTS, DEMANDES DE CARTES GRISES, PERMIS DE CONDUIRE...

DES INTERLOCUTEURS DISPONIBLES DANS CHAQUE SERVICE PUBLIC

Afin d'obtenir des réponses précises et rapides aux questions des habitants, l'Espace France Services possède des contacts directs et privilégiés dans les services suivants : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Pôle Emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Direction Générale des Finances Publiques (impôts), Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), Mission Locale du Chalonnais, Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

UN SERVICE ITINÉRANT SUR 4 COMMUNES DU TERRITOIRE

Des permanences de ce service sont ouvertes à Damerey, Bey, Saint-Martin-en-Gâtinois et Navilly. Les agents se déplacent sur rendez-vous pour accompagner les habitants dans leurs démarches.



PLAGES HORAIRES RÉSERVÉES AUX RENDEZ-VOUS SUR CHAQUE COMMUNE :

Damerey : le lundi de 9h à 11h45 en mairie.

Bey : le mercredi de 9h à 11h45 à la salle de l'atelier (bibliothèque municipale).

Saint-Martin-en-Gâtinois : le mardi de 14h à 16h45, en mairie.

Navilly : le vendredi de 14h à 16h45 en mairie.

2 ANIMATEURS POUR VOUS ACCUEILLIR



Justine Bazin, spécialisée dans les affaires sociales.



Laurent Faivre, dédié à l'accompagnement sur l'utilisation des outils numériques.

ESPACE FRANCE SERVICES À SAINT-MARTIN-EN-BRESSE

30 rue du bourg - 71620 Saint-Martin-en-Bresse.

03 73 52 00 20

saint-martin-en-bresse@france-services.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 13h30 à 17h30,
Mardi de 8h30 à 12h30,
Mercredi de 13h30 à 17h30,
Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
Vendredi de 8h30 à 12h30.

Parole au nouveau directeur du centre de loisirs 4-11 ans

Depuis août 2021, le centre de loisirs à Verdun-sur-le-Doubs a un nouveau directeur. Dynamique et impliqué dans la relation avec les enfants et les animateurs, Antoine Tannière nous présente la vision de son rôle au sein de l'accueil 4-11 ans.



Nicolas Bezin : Comment avez-vous été recruté par la Communauté de communes ?

Antoine Tannière : En tant que prestataire tir à l'arc et battle archery, j'ai eu l'occasion de travailler avec l'école de Bragny-sur-Saône. La Maire m'a alors parlé du poste vacant de directeur du centre de loisirs. J'avais les diplômes nécessaires pour cet emploi et une expérience conséquente dans ce domaine. Par ailleurs, ce travail à temps partiel sur les vacances scolaires me permettait de continuer à développer mon activité en parallèle. J'ai donc été ensuite recruté sur entretien.

N. B. : Quel est votre parcours avant d'arriver à ce poste de directeur ?

A. T. : Je suis originaire du Val d'Oise en région parisienne. C'est là-bas que j'ai passé le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur puis le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. J'ai également un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport. J'ai commencé à travailler à 17 ans en tant qu'animateur. En parallèle, j'ai passé des diplômes de surveillant de baignade, sauveteur aquatique puis maître-nageur en continuant l'animation dans des séjours de vacances. J'ai également travaillé en piscine en tant que maître-nageur et éducateur sportif en Île de France. En 2018, avec ma femme, nous avons eu envie de nous mettre au vert et nous sommes venus nous installer à Bragny-sur-Saône où j'ai commencé mon activité de prestataire de service.

N. B. : Qu'avez-vous tenté d'apporter depuis votre arrivée au centre ?

A. T. : Pour le moment, j'ai exercé mes fonctions de directeur en fin d'été dernier, à la Toussaint, et pendant les vacances de février. Au départ, il s'agissait surtout de travailler dans la continuité de la direction précédente et de prendre mes marques au sein de l'établissement. Ensuite, avec ma collègue Angélique Soupet, nous avons aménagé des espaces babyfoot, ping-pong, jeux de société, dessin, destinés aux temps d'accueil des enfants. Ainsi, ils sont en activité dès leur arrivée au centre. Par ailleurs, j'essaie de m'adapter au maximum aux souhaits des enfants. Plutôt que de fonctionner avec un programme prédéfini à la semaine, nous recensons leurs envies le matin lors d'une petite réunion, et dans la mesure du possible, nous mettons en place les activités suggérées dans la journée ou la semaine.

N. B. : Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier de directeur ?

A. T. : Je dirais l'animation en général. Pour moi un directeur est avant tout animateur, même si il y a la partie logistique et administrative en plus. J'aime l'univers des enfants, leur spontanéité, les emmener dans un monde un peu imaginaire qui les fait sortir de leur quotidien. En centre de loisirs, les enfants sont ici avant tout pour passer de bonnes vacances, s'amuser et se faire des copains. Mais chaque activité peut être l'occasion d'apprendre quelque chose : une recette de cuisine, la fabrication d'un objet, les ateliers créatifs, les jeux collectifs... Tout en restant ludique, n'importe quelle activité peut devenir un support pédagogique.

N. B. : Quel est, pour vous, l'aspect le plus important dans l'animation ?

A. T. : Je pense que notre disponibilité et la relation que l'on instaure avec les enfants sont plus importantes que le choix de l'activité. La nature des liens que l'on crée à travers le jeu joue un rôle essentiel dans le plaisir qu'ils prendront, leur bien-être au centre et leur épanouissement.

N. B. : Comment voyez-vous votre rôle de directeur du centre de loisirs ?

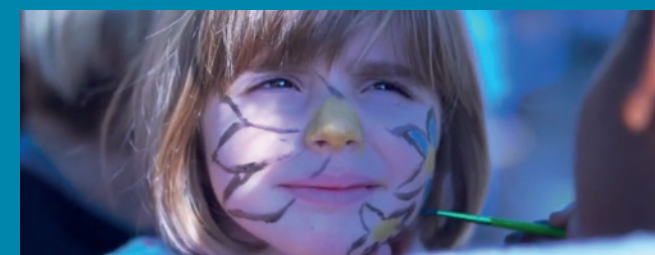
A. T. : Je dois avant tout mettre en confiance l'équipe d'animation, les enfants, les parents et les responsables de la Communauté de communes. Ensuite, j'essaie au maximum de valoriser le travail de l'animateur en le soutenant dans son travail et en l'encourageant dans ses idées. Je suis attentif aux souhaits des animateurs, ce dans quoi ils ont envie de s'investir. C'est ainsi qu'ils sont à 100% dans ce qu'ils proposent aux enfants, et qu'ils étoffent leur panel de compétences. Enfin, j'aime être présent sur le terrain lors des périodes d'accueil. En tant que directeur, la majeure partie du travail doit se faire en amont des vacances, dans la préparation. Ainsi, on peut se rendre disponible pour les enfants et les animateurs sur les temps d'accueil.

N. B. : Que souhaitez-vous développer à l'avenir ?

A. T. : J'aimerais approfondir le relationnel avec les parents, en espérant que les contraintes sanitaires se relâchent. A la Toussaint, nous avons fait une petite projection d'un film tourné pendant les vacances pour les familles. Je souhaite continuer et renforcer ces initiatives, en proposant des rencontres conviviales en fin de période d'accueil pour présenter aux parents les vacances qu'ont passées leurs enfants.



RETOUR SUR DES VACANCES CRÉATIVES ET DIVERTISSANTES À LA TOUSSAINT ET EN FÉVRIER



KERMESSE D'AUTOMNE : tir à l'arc, parcours à vélo, slackline, atelier maquillage, pêche aux canards...



SORTIE CINÉMA : « Tous en Scènes 2 » et « Encanto, la fantastique famille Madrigal » à l'affiche



CHASSE AU TRÉSOR dans Verdun-sur-le-Doubs



UN SPECTACLE D'OMBRES CHINOISES : fabrication d'un castelet et des figurines, création de l'histoire et représentation en fin de semaine.



SORTIE LUGE dans le Jura.

Grandes fêtes de l'eau, du vélo et de la gastronomie

Cette année, l'Office de Tourisme met à l'honneur les atouts du territoire que sont ses rivières, le cyclotourisme et la gastronomie à travers 2 événements marquant le début et la fin de l'été : « Confluence en fête » et « Roule ma poule ». Spécifiquement conçus pour un public familial local, ils seront l'occasion pour les habitants de se divertir, se dépenser et se faire plaisir tout en redécouvrant leur région sous un nouveau jour.

« CONFLUENCE EN FÊTE » 25 ET 26 JUIN 2022 À VERDUN-SUR-LE-DOUBS

Un village de l'eau investit la place de la liberté

- Découverte de la biodiversité autour de l'eau à travers une exposition sur les oiseaux de Bourgogne proposée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), et des visites en nature avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs (EPTB).
- Construction participative d'un hôtel à insectes avec l'association Natur'ailes de Bragny-sur-Saône.
- Les bateaux télécommandés du club de modélisme de Châtenoy-le-Royal mis à disposition du grand public.



Pour le plaisir des papilles

- Tout au long de l'événement, les restaurateurs proposeront la pôchouse aux visiteurs.



Activités nautiques et aquatiques en tous genres

- Des parcours en kayak pour visiter le vieux Verdun
- Des balades en bateau pour redécouvrir les abords du Doubs et de la Saône
- Un grand défi silure organisé par l'association de pêche Saône et Doubs
- Des courses de RollerBall sur le Petit Doubs
- Initiation à la plongée à la piscine intercommunale avec le club de Chalon.



« ROULE MA POULE » DIMANCHE 18 SEPTEMBRE, À SAINT-MARTIN-EN-BRESSE



3 itinéraires en boucle au départ de Saint-Martin-en-Bresse

Des parcours bucoliques longeant les rivières et traversant les forêts, le bocage et les villages du territoire.

- 15 km passant par Guerfand, Montcoy et Damerey
- 30 km passant par Guerfand, Montcoy, Damerey et Saint-Didier-en-Bresse
- 66 km passant par Damerey, Verjux, Verdun-sur-le-Doubs, Saint-Gervais-en-Vallière, Ecuelles et Bragny-sur-Saône (ravitalement à mi-parcours).

Une aire d'arrivée transformée en découverte gustative

Un ravitaillement convivial attendra les participants à l'arrivée. Ils pourront découvrir des produits locaux (charcuterie, fromages, vins...) en présence des producteurs.

Une activité pour tous

- Véloù proposera des vélos à la location sur place.
- Zoc vélo services proposera la réparation des vélos des particuliers.
- Pour les plus petits, un parcours d'apprentissage en toute sécurité sera mis en place par le CycloClub de Saint-Martin-en-Bresse.

Sur votre parcours, profitez des journées du patrimoine pour redécouvrir à vélo les richesses de l'histoire du territoire.

EVASION EN KAYAK



Cette année, l'Office de Tourisme a mis en place la location de kayak pour les habitants et touristes. Cette activité, facilement accessible et idéale pour les sorties en famille, offre des moments d'évasion uniques au fil de l'eau.

LOCATION À L'HEURE AU CAMPING DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS

De fin juin à début septembre
Réservation à la Barakafrites
Idéal pour visiter le vieux Verdun ou les alentours.

DESCENTES DU DOUBS AU DÉPART DE SAUNIÈRES (6 KM, 1H30) OU NAVILLY (14 KM, 3H30).

De début juillet à fin août
Réservation à l'Office de Tourisme
Une navette vous emmène du camping de Verdun-sur-le-Doubs au point de départ.



SE RENSEIGNER

Office de Tourisme Saône Doubs Bresse

03 85 91 87 52 - contact@tourisme-verdun-en-bourgogne.com



Lancement imminent de la saison estivale à la piscine intercommunale

Cette année, le complexe aquatique à Verdun-sur-le-Doubs ouvre ses portes dès le mois de mai. Venez nombreux profiter de moments de loisirs en plein air, au contact de l'eau, dans un cadre verdoyant.

Horaires d'ouverture au public :

- ➔ Du 25 mai au 5 juillet : les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h.
- ➔ Ouverture exceptionnelle les jeudi 26 mai, vendredi 27 mai et le lundi 6 juin de 14h à 18h.
- ➔ Du 6 juillet au 31 août : ouverture tous les jours de 11h à 19h.

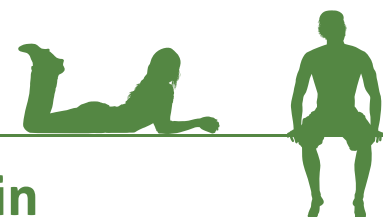
Un complexe aquatique à disposition des scolaires du territoire

- ➔ 11 écoles + le collège bénéficient de la piscine pour la pratique de la natation.
- ➔ 6780 entrées élèves en 2019, de la maternelle à la cinquième.

L'Education Nationale salue le travail de la Communauté de communes

pour ses efforts dans la mise en place de la natation scolaire. Cet investissement répond aux objectifs de l'institution qui voit dans la pratique scolaire un triple enjeu :

- ➔ La prévention des accidents.
- ➔ La participation à la construction et l'équilibre de la personnalité de l'enfant à travers la découverte du milieu aquatique.
- ➔ L'initiation aux pratiques sportives et compétitives de la natation.



Vos sorties touristiques clefs en main

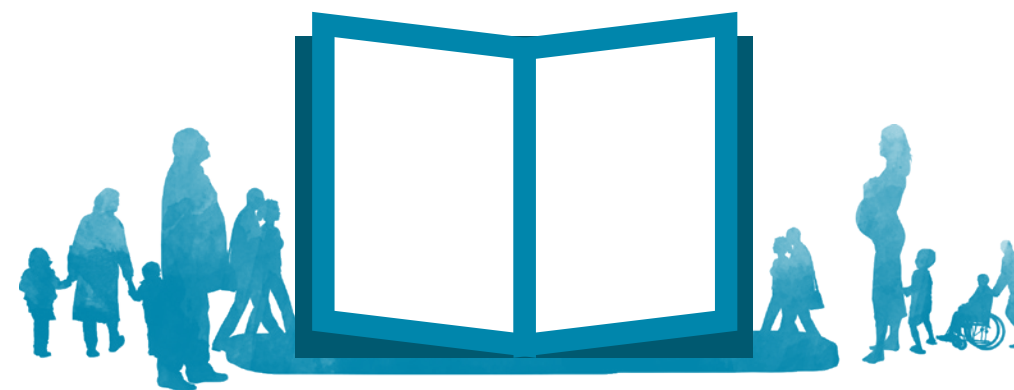


L'Office de Tourisme profite de la création de la base de données « Décibelles Data », développée par le Comité Régional du Tourisme Bourgogne Franche Comté pour refaire son site Internet. Ce flux de données recense les atouts touristiques du territoire, les activités proposées et les prestataires de service touristiques (hébergement, restaurants, commerces...). Il enrichira en contenu et informations détaillées le nouveau site de l'Office de Tourisme qui proposera ainsi l'ensemble de l'offre touristique du territoire et les informations pratiques qui y sont liées. L'internaute pourra ainsi préparer son séjour et / ou ses sorties clefs en main depuis cette plateforme virtuelle.

Pour promouvoir l'itinérance à pied et en vélo, les parcours pédestres et cyclos seront mis en avant et téléchargeables au format GPX pour être intégrés dans un outil GPS.

Le nouveau site sera lancé en mai, pour le début de la saison touristique.

Rendez-vous sur
« www.saonedoubsbressetourisme.fr »



À suivre dans le prochain numéro



Le dossier «Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations»



Un nouvel espace d'accueil dédié aux violences intra-familiales



Portage de repas à domicile

Allériot
Bey
Les Bordes
Bagny sur Saône
Charnay lès Chalon
Ciel
Clux-Villeneuve
Damerey
Ecuelles
Guerfand
Longepierre
Mont lès Seurre
Montcoy
Navilly
Palleau
Pontoux
Saint Didier en Bresse
Saint Gervais en Vallière
Saint Martin en Bresse
Saint Martin en Gâtinois
Saint Maurice en Rivière
Saunières
Sermesse
Toutenant
Verdun sur le Doubs
Verjux
Villegaudin



**SAÔNE
DOUBS
BRESSE**
Communauté
de communes



tél. 03 85 99 15 12

24 Rue de Beaune – 71350 Verdun-sur-le-Doubs
contact@saonedoubsbresse.fr
www.saonedoubsbresse.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@ccsdb71](https://twitter.com/ccsdb71)



Retrouvez-nous sur
l'application *IntraMuros*